



Date de génération de ce justificatif : 16/05/2026

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure*

## DAMC – Constitution de société

### Référence :

Départements de publication : Finistère

Annonce légale publiée le 15 mai 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PLOUIGNEAU (29610) du 27 avril 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle Dénomination : DAMC Siège : 16 B, La Chapelle du Mur, 29610 PLOUIGNEAU Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 100.500,00 euros Objet : – La prise de participation dans toutes sociétés françaises ou étrangères quels que soient leur objet social et leur activité, – La gestion de titres et de valeurs mobilières, l'investissement à objet civil matériel ou immatériel pour son compte ou pour celui de tiers, – La gestion de son propre patrimoine tant immobilier que mobilier et de tout patrimoines quelle que soit sa composition appartenant à toute personne physique ou morale, – Administration de société. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Président : Monsieur Damien ROY Demeurant 16 B, La Chapelle du Mur, 29610 PLOUIGNEAU La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

[Consulter cette annonce en ligne](#)

# JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

---